

Mouez SAINT-THONAN

N° 548
NOVEMBRE 2021

Contactez-nous

Mairie
1, place des noyers
29800 SAINT-THONAN
☎ : 02 98 40 13 33
✉ : mairie@saint-thonan.fr

Facebook.com/saintthonan
Site Internet : www.saint-thonan.fr

Horaires

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Mardi : 8h30 à 12h.
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 12h.
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Samedi : 9h à 12h.

Les élus à votre écoute

Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h
et sur rendez-vous.

Les Adjointes et leurs fonctions

Administration Générale (personnel communal - finances)

Bénédicte Mével > sur rendez-vous.

Vie associative - Animation

Pierre Annezo > sur rendez-vous.

Aménagement du Cadre de Vie (voirie - urbanisme - embellissement)

Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux aînés

Hervé Bizien > sur rendez-vous.

Petite Enfance - Enfance - Jeunesse et relations avec l'école

Carole Guillerm > sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée

Technologies de l'information et de la communication

Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le CCAS > sur rendez-vous.

Je vote pour...

LE NOUVEAU LOGO DE MA COMMUNE !

« Adopté au début des années 2000, nous souhaitons faire évoluer le logo représentant la commune pour le rendre plus moderne tout en restant en accord avec les valeurs de notre village.

La commission « Communication », constituée d'élus municipaux a consulté des agences de communication ainsi que des graphistes indépendants avant de confier le projet à l'agence brestoise « D'une idée l'autre ». L'agence aura la mission de nous accompagner dans un projet de changement d'identité visuelle, dont la première étape est l'adoption d'un nouveau logo.

Ce futur logo est le vôtre !

C'est pour cela que nous souhaitons solliciter toutes les Saint-Thonaises et tous les Saint-Thonais, petits et grands, chacun peut voter, dans la limite d'une voix par personne.

Nous comptons sur vous ! »

Sylvie Marchaland
Adjointe déléguée aux Technologies
de l'Information et de la Communication

Logo n°1



À mi-chemin entre Brest et Landerneau, entre ville et campagne, Saint-Thonan est un carrefour.

Le maillage de ce logo représente bien cela, et ses "pixels" apportent jeunesse et modernité.

Ses couleurs douces, issues de la nature, représentent le "bon vivre".

Logo n°2



Créé à partir de la silhouette du territoire et du "S" de Saint-Thonan, ce logotype évoque de manière artistique la nature, l'humain et la qualité de vie.

Ses formes fluides et sa construction libre lui apportent dynamisme et modernité.

Vote digital

sur la page facebook
@saintthonan, ou sur
saint-thonan.fr

VOTEZ

DU 1^{ER} AU 15
NOV. 2021

Vote papier

à la mairie
et à la bibliothèque
municipale.

URBANISME

Déclaration préalable

Demandées et accordées :

- Allée des Chardonnerets, remplacement des portes de garage et d'entrée.
- Hameau du Pontic, édification d'une clôture.
- Kersaos, édification d'une clôture.
- Streat Goz, construction d'une piscine.
- Hameau du Spernel, pose d'une pergola.

Accordées :

- Rue des Bruyères, aménagement de combles.
- Kervesquen, division en vue de construire.
- Créac'h Coadic, construction d'une annexe en extension d'un garage.

Permis de construire

Demandés et accordés :

- Lotissement Chemin des Pépinières, 4 constructions de maisons d'habitation.
- Kervesquen, construction d'une maison d'habitation.
- Chemin du Spernel, 2 constructions de maisons d'habitation.
- Kervesquen, construction d'une extension d'habitation.
- Créac'h Coadic, construction d'un hangar.

Accordés :

- Lotissement des Pépinières, 15 constructions de maisons d'habitation.
- Rue de Kerilis, construction d'une maison d'habitation.
- Allée des Rosiers, aménagement des combles et création de fenêtres de toit.
- Rue de l'Eglise, construction d'un préau.

Vos droits et vos démarches administratives

service-public.fr

ou demarches.interieur.gouv.fr

ou finistere.gouv.fr

ou par téléphone au :

3939 « Allo Service Public »

(du lundi au vendredi 8 h à 20 h,
samedi 8 h 30 à 18 h 00).

Directeur de publication : Marc Jézéquel.
Ont collaboré à ce numéro : Sylvie Marchaland,
Cathy Salaun.
Impression : Mairie de Saint-Thonan.

Commémoration du 11 novembre 1918



Rendez-vous à 11 h devant la mairie pour rejoindre le monument aux morts, afin de rendre hommage aux anciens combattants de cette terrible guerre.

Cette commémoration s'effectue alternativement entre les communes de Saint-Thonan, Saint-Divy et La Forest-Landerneau. Cette année, la cérémonie aura lieu à Saint-Thonan en présence des représentants des 3 communes et des enfants de notre école.

Cette journée est celle de tous ceux qui ont à cœur de témoigner leur reconnaissance à nos anciens qui se sont sacrifiés pour défendre notre liberté.

Toute personne est la bienvenue afin d'étoffer et renouveler l'équipe de l'association.

A l'issue de la cérémonie, un pot de l'amitié sera servi à la salle polyvalente*.

Un repas clôturera cette journée au restaurant « Le Valentin »*.

Inscription au repas pour le 1er novembre au plus tard, auprès de :

Jean-Pierre GOURIOU ☎ 02 98 40 13 03

Eugène PREDOUR ☎ 02 98 40 14 24

* Le passe sanitaire est obligatoire.

Déclaration des ruchers 2021

La déclaration est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2021 pour la campagne écoulée.

Déclaration en ligne www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

Des imprimés sont également disponibles en Mairie.



Café des aidants

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

Pays de Landerneau-Daoulas

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

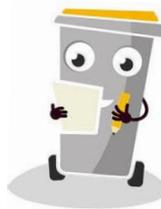
Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge. Le CLIC organise des rencontres « café des aidants », à la Cimenterie (1er étage) au 12 Rue Saint Ernel à Landerneau, le premier jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h autour d'un thème :

Jeudi 4 novembre 2021

Dire la vérité à la personne que l'on aide.

Contact : CLIC pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - clic@ccpld.bzh

Service environnement



Les dates pour le ramassage des ordures ménagères (vert) et recyclables (jaune).

Bac jaune : le vendredi 5 novembre en remplacement du lundi 1er novembre, les lundis 15 et 29 novembre .

Bac vert : les lundis 8 et 22 novembre.

- **Le calendrier complet du ramassage des ordures** est consultable sur : www.saint-thonan.fr ou www.pays-landerneau-daoulas.fr/collecte-des-ordures-menageres/

- **Déchetterie de St-Eloi - Plouédern :**

Horaires d'hiver à compter du 1er novembre, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

- **Aire de déchets verts à Pont ar Bellec - La Forest-Landerneau :**
24h/24h - 7j/7j

Enfance - Jeunesse

Maison de l'Enfance : comment s'inscrire ?

Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : <http://saint-thonan.portail-defi.net/>

✉ maison.enfance@saint-thonan.fr ☎ 02 98 40 18 60 / 06 07 73 23 15

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Le monde imaginaire des enfants



- Mercredi 10 novembre : Ballade comptée - Gâteau monstre

- Mercredi 17 novembre : Journée Peter Pan

- Mercredi 24 novembre : Leprechaun - Ton pays imaginaire

Relais parents assistantes maternelles

Les permanences de la RPAM reprennent : le lundi de 9 h à 12 h à la Maison de l'Enfance.

☎ 02 98 43 43 97 - 06 26 55 26 69

56, rue Hervé de Guébriant à Landerneau.

rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

<https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco/>

Les Amis de la Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h.

les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h.

- Mercredi 10 Novembre à partir de 10 h 30 : Accueil des bébés lecteurs

- Jeudi 11 Novembre : fermeture exceptionnelle

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année à la bibliothèque. La cotisation est de 15€ par famille pour 1 an.

N'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Pour la sécurité de tous, continuons à respecter les règles sanitaires.

A bientôt et bonne lecture.

> Adresse mail : bibliotheque.saintthonan@orange.fr

> Portail : <http://www.bibliotheque-saint-thonan.fr>



Etat Civil

Naissance

- Alix CLOAREC,
née le 28 septembre à Brest.

Services de santé



Docteur COLINAS

☎ 02 98 40 16 70

89, rue de Kerilis.

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8h à 20h, absente les après-midi des mercredi et samedi (médecin de garde sur le répondeur).



Cabinet kiné Martine SIMON- POCHARD

Clément DELATTRE

Mélanie CARADEC

☎ 02 98 36 23 92

80, rue de l'église.

Ouvert du lundi au vendredi,
de 9h à 19h, sur rendez-vous.



Cabinet infirmier DESPAS-TREGUIER

☎ 09 83 29 39 08

2, place des noyers.

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

Pharmacies



Composer le ☎ 3237,
pour connaître la pharmacie de garde.

Vie paroissiale

Messes du mois :

- Messe de Toussaint lundi 1^{er} novembre à 10 h 30 à Saint-Thonan, puis célébration des défunts à 14 h 30 à Saint-Divy et à La Forest-Landerneau.

- Messes les 6 et 20 novembre à 18 h à La Forest-Landerneau.

Verso du coupon réponse pour le repas des aînés

le 25 Novembre au Valentin

Dates à retenir

- ★ 11 Novembre : Commémoration, rendez-vous à 11 h devant la mairie
- ★ 25 Novembre : Repas du CCAS au restaurant "Le Valentin"

Actualités des associations

www.courir-a-st-thonan.fr
cycloclubssaintthonan.jimdo.com
www.jsst.fr
www.facebook.com/sainthonik
lesraquettesthonanaises.weebly.com
club.quomodo.com/hand-saint-tho

Divers

- ★ Personne recherche des heures de ménage et de repassage. Disponible à partir du 1er novembre 2021, le jeudi et le vendredi. Règlement par chèque CESU. ☎ 06 48 17 13 16

Offres d'emploi



La Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas recrute :

- Un(e) chargé(e) d'opération de maintenance voirie
- Un(e) directeur(rice) du pôle technique.

>> Toutes les annonces sur www.pays-landerneau-daoulas.fr/

CTS Saint-Thonan



Vous êtes de plus en plus nombreux à courir seul sur les routes de Saint-Thonan. Seul c'est bien, mais en groupe c'est mieux !

C'est pourquoi nous vous invitons à venir découvrir l'association « Courir tout simplement ». Nos séances d'entraînement ont lieu le mercredi à 18 h 15 (1er groupe) 18 h 30 (2nd groupe) et le dimanche 9 h 30. Rendez-vous place de la mairie.

Le mercredi, la séance dure 45 minutes et 1 h et le dimanche matin entre 1 h et 1 h 10. Un créneau avec des jeunes ados peut aussi vous intéresser de 11 h à 11 h 45 le samedi matin, salle des sports « Enoseis ».

Pourquoi nous rejoindre ? En général à l'arrivée de l'hiver, la motivation de courir diminue, l'effet groupe permet de mieux résister. Une personne qui court seule a tendance à renouveler régulièrement le même parcours, en groupe on change à chaque séance.

Le nom du club est très parlant : « courir tout simplement », mais pas la peine d'en dire plus, venez-vous en rendre compte vous-même, avant de prendre votre cotisation annuelle de 20 €.

Génération Mouvement Club Saint-Nicolas



Programme du mois de novembre 2021

- Jeudi 4 novembre : interclubs (pétanque à la mêlée) à Plouédern.
- Mardi 16 novembre : interclubs à Guipavas.
- Mercredi 24 novembre : réunion pour le programme 2022 à Saint-Divy.

Date à retenir : le mardi 14 décembre aura lieu le traditionnel repas de Noël animé.

Inscriptions jusqu'au **4 décembre** auprès de Tayeb : 02 98 40 13 95 - Patrick : 02 98 40 13 82 ou Lucien : 02 98 20 30 59

Le passe sanitaire est obligatoire pour participer aux activités du club.

Saintthonanim'

Les prochaines animations prévues :

- Samedi 18 décembre 2021 : animation de Noël.
- Samedi 26 mars 2022 : Repas « présentation du char » pour le carnaval de la lune étoilée.
- Dimanche 17 avril 2022, en matinée : « Les œufs de Pâques ».

De plus amples informations vous seront transmises prochainement.

Le CCAS organise le repas des aînés, **le jeudi 25 novembre 2021 à 12 h au restaurant le « Valentin » à Saint-Thonan**, pour les personnes ayant 69 ans au 31/12/2021 (passe sanitaire obligatoire).

Coupon-réponse à retourner à la mairie pour le 20 novembre 2021

Nom

Prénom(s).....

Adresse.....

Participera au repas

Ne participera pas au repas

Pour une meilleure organisation, il est demandé une réponse qu'elle soit positive ou négative.

Si vous rencontrez une difficulté à vous rendre au restaurant, merci de le faire savoir en mairie au 02 98 40 13 33.

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.

Les annonces pour le bulletin du mois de décembre 2021 sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 novembre 2021**.